

## Communiqué de presse

L'Institut Marocain des Administrateurs (IMA) publie en partenariat avec Utopies et avec le soutien de l'IFC, la première édition du baromètre des rapports ESG, émis conformément à la nouvelle circulaire de l'AMMC de juin 2019 relative aux opérations et informations financières. Contrairement aux enquêtes précédentes, celle-ci repose exclusivement sur l'information publique disponible dans les rapports financiers publiés à la date du 30 juin 2020, portant sur l'exercice 2019.

L'objectif de ce baromètre n'est pas d'être prescriptif ni de prendre position sur des « bonnes pratiques » mais de dresser un état des lieux des pratiques de diffusion de l'information extra-financière (y compris celle qui n'est pas exigée par le régulateur) et d'appréhender leur degré d'appropriation par les entreprises.

Il est intéressant de constater qu'en 2018, en amont de l'obligation légale imposée par la nouvelle circulaire AMMC, 60% de sociétés cotées avaient publié un rapport financier annuel, contre 44% en 2015 et près de 90% au 30 juin 2020.

Ces chiffres indiquent surtout l'ampleur des exigences de reporting par rapport à un état initial où la communication était volontaire mais toutefois encouragée par le régulateur, et la vitesse à laquelle les sociétés cotées ont dû s'adapter et répondre aux exigences d'information des parties prenantes.

Le baromètre a porté sur un panel de 78 émetteurs faisant appel public à l'épargne. Parmi les principaux résultats :

- ✓ **88% des sociétés du panel ont décrit leur stratégie en matière de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) mais seul un tiers a publié une matrice matérialité**
- ✓ **Les deux tiers des entreprises ont une direction RSE dédiée ou un comité exécutif transversal en charge des questions RSE**
- ✓ **4 sociétés sur 78 ont mis en place un comité RSE émanant du conseil d'administration**
- ✓ **Huit sociétés du panel sur 78 ont communiqué sur des critères environnementaux ou sociaux « indigènes » qui leur sont propres**
- ✓ **49% des sociétés ont au moins un administrateur indépendant et près des deux tiers ont au moins une femme administrateur au sein de leur conseil**
- ✓ **Les informations les moins disponibles en termes de politique de gestion des ressources humaines sont celles relatives à la diversité, en particulier le handicap avec seulement un tiers des entreprises décrivant leur politique en la matière.**

Pour avoir accès au rapport et pour plus d'informations, contacter M. Mehdi Sahli : [contact@institutma.ma](mailto:contact@institutma.ma) Tel : 05 37 56 32 89